L'enquête sur la Préfecture de police de Paris

Paris, 7 février 6 h. 30.

La Commission d'enquête nommée pour le contrôle des faits reprochés aux agents de la Préfecture de police a entendu aujourd'hui MM. Lombard et Rouvier au sujet de l'affaire du Palais-Royal.

MM. H. de Villemessant et Denys, ancien rédacteur du *Figaro* étaient aussi convoqués, mais ils n'ont pu se rendre devant la Commission.

Le mouvement préfectoral

Paris, 7 janvier 8 h. soir.

Le mouvement préfectoral annoncé n'aura lieu que la septaine prochaine.

L'amnistie

Le *Temps* croit qu'en ce qui concerne l'amnistie, le Gouvernement appliquera la première partie du projet de M. Dufaure qui étend le bénéfice des grâces aux contumaces,

Il croit aussi que le gouvernement déposera un second projet de loi en vertu duquel tout condamné gracié sera amnistié de plein droit.

Nécrologie

M. Chauffard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, est mort subitement hier.

Rappel du ministre allemand à Copenhague.

Londres, 7 février, 8 h. s.

On télégraphie de Copenhague au *Pall mail Gazette*, que M. le baron Heydebrandt, ministre d'Allemagne, près la Cour de Copenhague, a reçu de son gouvernement l'ordre de présenter immédiatement ses lettres de rappel.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décret portant nomination du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture et du commerce.

Décret portant établissement d'un tarif pour la perception de taxes postales sur les correspondances expédiées ou reçues par la voie des paquebots français ou des services étrangers.

Décrets portant promotion dans l'arme de l'artillerie ; — dans le train d'artillerie.

Décret portant promotions et nomination dans le corps de la marine.

Décret portant nomination à la chaire de clinique obstétricale à la faculté de médecine de Nancy.

Décrets portant nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur ; — conférant la médaille militaire.

Arrêtés nommant le chef du cabinet et le secrétaire particulier du ministre de l'instruction publique ; — le chef du cabinet et le sous-chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat au ministère des beaux-arts.

Arrêté nommant le chef du cabinet du ministre de l'agriculture et du commerce.

Arrêtés nommant des médecins dans les hospices ou hôpitaux.

Médailles décernées pour actes de dévouement.

Loterie Nationale

— *Le Journal Officiel* doit publier l'arrêté suivant, concernant la vérification des billets et la délivrance des lots de la Loterie Nationale. Article 1er. Le contrôle des billets ayant gagné au tirage de la loterie, sera fait par un délégué spécial du ministère de l'agriculture et du commerce sous la direction du conservateur de lots. Ce contrôle aura lieu au palais de l'Industrie, salle des tirages, tous les jours, même les dimanches, à partir du mercredi 12 février. Cette vérification aura lieu dans l'ordre suivant: Billets ayant gagné des gros lots, autres que des tableaux, le mercredi 12 février, le jeudi 13 février. Billets ayant gagné des petits lots; vendredi, 14, les billets de toutes les séries du n° 1 à 100,000; samedi 15, de 100,001 à 200,000; dimanche 16, 200,001 à 300,000; lundi 17, 300,001 à 400,000; mardi 18, 400,001 à 500,000; mercredi 19, 500,001 à 600,000; jeudi 20, 600,001 à 700,000; vendredi 21, 700,001 à 800,000; samedi 22, 800,001 à 900,000; dimanche 23, 900,001 à 1,000,000. A partir du lundi 24 février, toutes les séries et tous les numéros pourront se présenter au palais de l'Industrie, ainsi que les porteurs ayant gagné des tableaux dans les gros lots. Article 2. Tous les billets seront libérés par le seul fait de l'échange du billet avec l'objet gagné. Article 3. Les billets rognés ou qui pour une cause quelconque ne pourraient pas être rapprochés de la souche devront être déposés avant le 15 mars prochain entre les mains de l'agent comptable du Trésor qui en donnera reçu. Article 4. La délivrance des lots aura lieu au Palais de l'Industrie, tous les jours, même le dimanche, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à partir de mercredi 12 février. — L'ordre de cette délivrance sera le même que celle établie pour la vérification des billets.

Article 5 — Les lots gagnés par des billets rognés ou qui pour une cause quelconque, n'auraient pu être rapprochés de la souche ne pourront être retirés avant le 15 avril 1879 aux deux conditions suivantes : 1° que les billets auront été reconnus valables; 2° qu'il ne sera pas produit de réclamation justifiée. La remise des lots affectés à ces billets aura lieu contre la remise des reçus de dépôt dûment acquittés par les déposants, Article 6.— Les lots afférents aux billets qui, avant le commencement du tirage, auraient été déclarés perdus, seront mis en séserve et il appartiendra tant à la personne, qui aura déclaré la perte d'un billet qu'à celle qui en sera le détenteur, de faire régler leurs droits soit à l'amiable, soit par les voies judiciaires. Si le billet perdu n'a pas été présenté à la date du 15 avril, il sera statué sur la réclamation par la commission du tirage.

Art. 7 — Tous les lots devront être réclamés avant le 15 mai 1879. Passé ce délai, tous les objets restant dans les magasins seront vendus par l'administration des domaines, en exécution de l'article 14 du réglement du 22 juillet 1878. Le prix en sera déposé pendant un an à la Caisse des Dépôts en consignations, au compte de chacun des numéros gagnants. A l'expiration de ce nouveau délai, les porteurs de billets gagnants qui n'auraient pas présenté leurs billets pour quelque cause que ce soit, seront déchus de leurs droits de recours contre l'administration, et il serait fait emploi des sommes ainsi abandonnées, comme il est dit à l'article 14 du réglement précité.

Voici l'article 14 rappelé par l'arrêté ministériel :

« Les lots qui n'auront pas été réclamés dans le délai de trois mois, seront vendus par les soins de l'administration des domaines ; le produit de cette vente sera attribué au Trésor et appliqué aux recettes du compte spécial de l'Exposition ouvert en exécution de la loi du 29 juillet 1876.

Paris, le 1er février 1879, signé : TEISSERENC DE BORT.

L'arrêté ministériel est précédé d'un préambule de quelques lignes expliquant les causes pour lesquelles on a dû, afin de faciliter le travail, fixer après le 23 février, l'époque à laquelle les gagnants des *gros lots* devront présenter leurs billets.

M. Girerd, sous-secrétaire d'Etat

On lit dans l'*Officiel* d'aujourd'hui :

Le Président de la République française,

Sur la proposition du ministre de l'agriculture et du commerce,

Décrète :

Art. 1er. — M. Cyprien Girerd, député, est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture et du commerce.

Art. 2. — Le ministre de l'agriculture et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 7 février 1879.

JULES GRÉVY.

Nominations dans le personnel des ministères.

Par arrêtés du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 6 février 1879 :

M. Rivet Gustave, est nommé chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat au ministère des beaux-arts ;

M. Hecq Georges, sous-chef de bureau, attaché au cabinet du ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, est nommé sous-chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat au ministère des Beaux-Arts.

Par arrêté en date du 7 février, M. Gustave Huriot, membre du conseil général de l'Yonne, chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, a été nommé chef du cabinet du ministre de l'agriculture et du commerce.

« Nous ne pensons pas disent les *Débats* que le ministère prenne aucune initiative en ce qui concerne, par exemple, le procès des ministres du 16 mai. Si la Chambre veut se lancer dans cette aventureuse entreprise, il faudra sans doute qu'elle en assume la responsabilité tout entière. Le gouvernement a mieux à faire en se renfermant dans le programme des questions indiquées par M. Gambetta. Bien que ce cadre ressemble beaucoup à celui du précédent Cabinet, nous ne le trouvons pas étroit le moins du monde ; l'important est qu'il soit bien rempli, et pour le bien remplir il faut y travailler avec activité mais sans précipitation. Nous sommes encore sous le coup des surprises redoublées qui viennent d'éclater sur nos têtes. La France est, à bon droit pleine de confiance dans l'avenir ; mais cet avenir sera ce que le fera le présent, et l'on ne saurait nier que les imaginations ne soient un peu excitées depuis quelques jours. »

Nouvelles parlementaires

Dans sa séance d'hier, la commission des douanes a entendu la lecture d'un rapport de M. Tirard concluant à l'adoption du projet de loi ayant pour objet de faire revivre les droits stipulés sur un certain nombre de marchandises dans le traité franco-autrichien du 11 décembre 1866.

Le rapport de M. Tirard a été adopté par la commission.

On disait hier, que M. Tirard serait nommé président de la commission des douanes en remplacement de M. Jules Feray.

La huitième commission d'initiative a entendu et adopté hier un rapport de M. Lisbonne, conclusant à la prise en considération de la proposition de loi de M. Naquet abrogeant les lois restrictives de la liberté de la presse.

Ce rapport sera déposé mardi.

La proposition de M. Roger-Morvaise sur les conflits d'attribution qui a été adoptée par la commission, sera discutée très-prochainement. C'est M. Lisbonne qui doit en soutenir les conclusions.

L'Union républicaine de la Chambre est convoquée pour aujourd'hui à trois heures, à la salle du Retiro, rue Boissy-d'Anglas.

On doit procéder au renouvellement du bureau, dont les pouvoirs sont expirés, et discuter diverses questions politiques importantes.

Informations.

On assure qu'aucune décision n'avait encore été prise hier soir relativement aux sous-secrétaires d'Etat à nommer.

M. de Mahy a définitivement refusé d'accepter ce titre au ministère du commerce et de l'agriculture, et M. Develle a également décliné le sous-secrétariat qui lui était offert au ministère de l'intérieur.

Pour cette dernière situation, on parle de M. Albert Joly.

M. de Marcère désirerait, dit-on, que le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur dirigeât spécialement les services des cultes et ce serait là une des causes qui retardent le choix du titulaire.

On lit dans la *République Française* :

« M. le Président de la Chambre a choisi pour son chef de cabinet M. Richard, intendant-général en retraite. M. Richard a été intendant de l'armée du Nord, commandée par le général Faidherbe. M. Arnaud, fils du regretté Arnaud de l'Ariège, a été nommé secrétaire particulier. M. Sandrique, avocat et conseiller général de l'Aisne, reste dans les fonctions qu'il occupait auprès de M. Gambetta. »

D'après la *République Française*, « M. de Marcère a répondu hier aux représentants de l'Algérie, que l'on pouvait considérer M. Chanzy comme n'étant plus gouverneur de l'Algérie, mais le gouvernement n'avait pas l'intention de désigner immédiatement son successeur. Un projet de loi réorganisant l'Algérie est à l'étude; c'est seulement après le vote de cette loi qui modifiera sans doute les attributions du gouverneur général qu'il conviendrait de nommer un titulaire. L'intérim cependant serait fait par M. Lemyre-de-Vilers pour les affaires civiles, et par M. le général d'Osmont pour les affaires militaires. »

Le *Rappel* croit savoir que M. Grévy va envoyer sa démission de député du Jura, l'exercice du mandat législatif étant incompatible avec les fonctions de chef du pouvoir exécutif.

Le *Figaro* propose la candidature conservatrice de M. Ferdinand Duval, dans le huitième arrondissement, en remplacement de l'amiral Touchard.

Une réunion des principaux représentants de la presse républicaine, a eu lieu, hier matin, dans les bureaux du journal *le Siècle*. Cette réunion avait pour but de rechercher les moyens de subvenir aux premiers besoins des graciés politiques à leur retour en France.

Après une assez longue délibération, les journalistes présents ont décidé de ne prendre aucune résolution avant que le comité de souscription leur eût fait connaître son avis sur la question par une note spéciale, sur laquelle la presse républicaine de Paris aura à se prononcer dans une prochaine réunion.

Tribunaux

Dans son audience d'hier, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de MM. Allan et Genella, gérants du journal *la Vigie algérienne*, condamnés pour diffamation envers M. le président Bastien.

PETITE BOURSE DU 7 FÉVRIER

5 %, 113-02 1/2, 01 1/4. — Turc, 12-35, 40. — Chemins ottomans, 49-25. — Banque ottomane, 481-25. — Egypte, 250, 241-87. — Ottoman, 73, 69; 69-50. — Florin, 68 1/4. — Hongrois, 71 1/8.

Rente calme.

Valeurs fermes.

Dépêches Télégraphiques

L'anniversaire de la mort de Pie IX

Rome, 7 février.

Un service solennel a été célébré aujourd'hui à la chapelle sixtine, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Pie IX. Le Pape les cardinaux, tous les dignitaires de l'Eglise, les ambassadeurs et d'autres personnages y assistaient.

La convention franco-Italienne

Rome, 7 février, soir.

La *Chambre des Députés* discutera lundi la convention commerciale provisoire avec la France.

On assure que le gouvernement italien a invité le cabinet anglais à entamer des négociations dans le but de reduire le tarif des vins italiens importés en Angleterre.

Rome 6 février.

A la Chambre des deputés, M. Depretis répondant à M. Nicotera, a fait l'exposé des mesures prises contre la peste et a démenti que ce fleau ait fait son apparition à Salonique.

Berlin, 7 février.

Les médecins Hirsch, Sommerbrod et Kuessner, qui partent demain pour le foyer de l'épidémie pestilentielle, se rendent de Varsovie, par Moscou, directement à Tsaritsin.

Ils ne seront rejoints par un agent consulaire allemand que sur le territoire russe.

Les médecins ne seront probablement pas de retour avant le milieu ou même la fin du mois prochain.

Passanante

Naples, 7 février, soir.

Les professeurs experts ont terminé aujourd'hui leurs expériences sur l'état mental de Passanante.

Il feront connaître demain leurs conclusions, d'après lesquelles Passanante ne serait pas atteint d'aliénation mentale.

La grève de Liverpool

Londres, 7 février.

Les marins du port de Liverpool, agissant de concert avec les ouvriers grévistes des docks, ont également cessé tout travail.

La peste noire

Madrid, 7 février.

Le conseil de salubrité publique a décidé que toutes les provenances de la mer Noire seront soumises à une quarantaine dans les ports espagnols.

Les mêmes mesures seront probablement prises à l'égard des provenances de la mer Egée.

Madrid, 8 février.

Le conseil de salubrité publique s'est constitué en séance permanente pour prendre des mesures de précaution contre la peste d'Orient.

Le traité russo-turc

Constantinople, 7 février.

Sur la demande du Sultan une légère modification est réclamée dans la réduction du traité russo-turc. On pense qu'elle sera facilement accordée.

Liverpool, 7 février, soir.

M. Hartington assistait, dans la soirée, à une grande réunion de libéraux. Il a prononcé un nouveau discours dans lequel il a encore attaqué la politique suivie par le gouvernement dès le commencement de la crise idustrielle.

DERNIÈRE HEURE

Cessation de la peste à Astrakan

St-Petersbourg, 7 février soir

Un télégramme officiel du gouverneur d'Astrakan porte que l'épidémie est terminée dans tout le gouvernement d'Astrakan.

Le Corps diplomatique au palais de l'Elysée

Paris, 8 février.

Le Président de la République a reçu aujourd'hui le corps diplomatique.

Répondant à une allocution du Nonce, il a constaté que les relations de la France avec les Puissances étrangeres sont excellentes et a dit que la République fera tout au monde pour les rendre meilleures encore.

M. Grévy a remercié les Gouvernements de leur empressement à régulariser leur situation auprès du gouvernement de la République.

Le ministère des cultes

Le conseil des ministres a décidé que le ministère des cultes restera attaché au ministère de l'interteur.

Il est probable que M. de Fallières en sera chargé, comme sous-secrétaire.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 7 février, 4 h. soir. — Hauteur du baromètre : Brest, Charleville, 735; Nantes, Besançon, 760; Biarritz, Nice, 763. Le baromètre remonte, mais le vent persiste du sud-ouest. Le temps va rester doux et à averses. Temps du sud-ouest au Puy-de-Dôme.

Situation à Lille, le 7 février 1879. — Baromètre : forte baisse, *pluie* ou *neige*. Temps doux et à la pluie. Vent O.-S.-O. Thermomètre, 8 h. matin, plus 8 7/10 ; 10 h., plus 9 8/10 ; midi, plus 10 0/10 ; 2 h., plus 10 5/10.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Maison de blanc

Veuve Ld. HUBERT, rue du Vieil-Abreuvoir, 21. — Trousseaux et layettes, toiles en tous genres, blanc de coton, flanelle de santé, bonneterie, couvertures, etc.

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — **Spécialité d'articles de fantaisie.** — Porcelaines, faïences, verreries cristaux. Location de services de table. 16544

BARREZ-LEULIETTE, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Stemwey de New-York. — Location et abonnement de musique à l'année.

A. BOUTRY, 41, rue Espérance. Couverture et zinguerie. Réparations. 16187

Tapis—Ameublements

BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis liége et caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY. **BONNAVE-PECQUEUR**, rue Nain, 3, (près de l'hôtel Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Art cles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillée. COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

Mme SCOLET-DUBAR, Grande-Rue, 189, organiste de l'orgue de chœur, à St-Martin, professeur de piano. 17888

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Monveaux 1471

COILLE, place de la Mairie, 8. — *Dépôt des principaux produits pharmaceutiques.* 1405

Peintures Vitrerie

CORDONNIER-COGET, rue Dome, 25. 1407

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingénieur, installations mécaniques, expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 2 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 25, (lundi et mercredi exceptés).

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

7 février. — 6 heures soir

Huile colza en t. d.	83 .	Esprits	58 50
id. en tonnes	85 .	Farines 8 m.	59 0
id. épurée	94 .	Supérieure	56 75
Huile de lin en fd.	68 50	Suif	81 .
id. en tonnes	70 50	Cafés Java	230
Sucre 10 13 d.	51 0	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	57 50	Haïti	210
id. blanc 3 c.	61 .	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	139 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	140 50	Guayaquil	160
Certifie. de sortie	75 .	Haïti	110
Mélasse de fab.	12 25	Trinité	165
id. raffinerie	14 25	Caraque	00 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 7 février, 6 heures soir.

Huile de colza		**Farines 8 marques**	
Disponible	83	Courant	59 0
Courant	83	Mars-Avril	59 0
Mars-Avril	83 50	Mai-Juin	59 75
4 de mai	84 25	4 de mai	60 25
4 der iers	86	**Farines supérieures**	
Huile de lin		Courant	57
Disponible	68 50	Mars-Avril	58 25
Courant	68 50	Mai-Juin	57 50
Mars avril	69 50	4 de mai	58
4 de mai	70 50	M. Darblay.	59
4 dern ers	70 50 75	**Blés**	
Spiritueux		Courant	26 75
Courant	58 50	Mars-Avril	26 75 85
Mars-avril	58 25	Mai-Juin	27 10
Mai-Juin	58 25	4 de mai	27 35
4 de mai	57 50	**Seigles**	
Stock	1067 pipe.	Courant	17 75
Circulation	50	Mars-Avril	17
Sucres		Mai-Juin	17 50
N° 1 0/3 cour.	51 50	4 de mai	17 0
N° 7/9 d.	57 75	**Avoines**	
Blanc 3 cour.	61 50	Courant	16 50
Mars-Avril	61 75	Mars-Avril	17
4 de Mai	62 50	Mai-Juin	17 50
Raffinés	139 0 à 140 50	4 de mai	17 75

PARIS, 8 février. — *Dépêche de 2 heures.*

Huile de colza.		Mars-aril	61 75
Courant	82 75	4 de mai	62 50
Mars-avril	83 50	Raffinés 139 à 140 50	
4 de mai	84 50	Farines 8 marques	
4 derniers	86 »»	Courant	59 25
Huile de lin.		Mars-avril	59 25
Courant	68 25	Mai-juin	59 75
Mars-avril	69 »»	4 de mai	60 »»
4 de mai	71 »»	Blés	
4 derniers	71 »»	Courant	26 75
Spiritueux		Mars-avril	26 75
Courant	58 25	Mai-juin	27 »»
Mars-avril	58 »»	4 de mai	27 25
Mai-juin	58 »»	Seigles	
4 de mai	57 25	Courant	16 75
Sucres roux		Mars-avril	17 »»
10 13	51 50	Mai-juin	17 50
7 9	57 75	4 de mai	17 75
Sucres blancs		Marq. Darblay	59 »»
Courant	61 50	Temps : beau.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours cotés précédemment.	Cours du 8 fév.
Courcelles-Lens	650 ..	... ...
Crespin-l. Anzin	67 ..	... ...
Marly. . .	298 ..	... ...
Annœullin . .	12 ..	... ...

8 fév.	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	76 50	21 .. 23	16 . 18
Colza épurée	82 50	...	...
Œillette b. g.	...	20	21
Lin g. pays	64	21 50 24	20 . 20
Lin g. étran.	61 50 61	20 50 22	23 . 26
Caméline	...	15 . 20	17 . 18
Chanvre	...	15 . 16	15 . 15

COURS des SUCRES et du 3/6 du 8 fév.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert	Demandé
Sucre indigène 88 degré	56 50			
» » 7 à 9	56 50			
» en pain, 6 k. n° 1	146			
Sucre n° 3				
» indigène n° 3				
3/6 betterave, disponib.	57			
» » courant.	55			
» fin 1re qualité dispon.	57 50			
» » courant.	57 50			
» Mélasse disponible.	58 50			
» A livrer 4 premiers.	58 50			
» » 4 janvier.				
» » 4 d'été.	59 50			
» » 4 derniers.	59			
» » 3 prochain.	58			

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 5 février 1879.

Quant. 4 57 sacs de 1 hect. (prix moyen) 21 76
id. 160 sacs id. id. 18 66
Prix extrêmes du blé blanc. 19 à 23
id. du blé macaux 16 »» à 21
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q. 36 ..

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras).

Blé blanc	20 51
Blé macaux	17 86

MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE du 5 fév

Paille,	750 kil.,	1re qua.,	40 fr.,	2e qua.,	35
Foin	—	—	55	—	50
Lent lles	—	—	70	—	65
Sainfoin	—	—	60	—	50
Luzerne	—	—	65	—	65
Trèfle	—	—	60	—	55
Hyvernage	—	—	60	—	55

MARCHÉ D'ORCHIES du 3 fev. — Blé bl. 1re q. 22 80 à »» »», blé bl. 2e q. 21 80 »» »», blé bl. 3e q. 20 50 »» »», blé gris 1re q., 18 »» 20 »», 2e q. »» »» »» »», 3e q. »» »» »» »», seigle 1re q. 13 »» »» »», 2e q. 12 »» »» »», avoine 1re q. »8 »» »» »», 2e q. »7 »» »» »» 3e q. 05 75 »» »», fèvres 16 50 19 »», colza, 23 »» 24 »», graine de lin 23 »» 24 50, caméline 17 50 19 »», chanvre »» »» »» »».

AIRE. — Marché aux céréales du 31 janv.

	1er prix	2e prix	3e prix
Blé froment	22 »»	18 50	15 »»
Seigle	14 »»	12 »»	11 50
Escourgeon	13 75	13 »»	12 »»
Avoine	9 »»	»8 »»	»8 50
Fèves	18 »»	15 50	14 »»
Colza	»» »»	»» »»	»» »»
Graine de lin	25 50	25 33	25 »»
Œillette	7 50	»» »»	»» »»
Cameline	18 75	18 22	18 »»
Moutardelle	38 »»	35 »»	30 »»
Pois	15 »»	»» »»	»» »»
Pommes de terre	»» »»	» »»	»» »»
Beurre, le kil.	»» »»	» »»	»» »»
Œufs, les 26	»» »»	» »»	»» »»

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Prix moyen de l'hect. de blé.		Pain de ménage le kilogr
Hazebrouck	21 43	31 [illegible]
Bailleul	21 44	37
Cassel	20 96	38 [illegible]
Estaires	22 ..	30 [illegible]
Merville	21 91	39 [illegible]
Steenvoorde	21 64	38 [illegible]

Marché de DOUAI du 3 fév. — *Prix des grains.*—Blé, 16 »» à 22 25; Orge, »» »» »» »» Avoine, »6 50 69 »»; Méteil, »» »» »» »», Seigle, 11 »» »» »» *Prix des graines.* — Colza, »» »» »» »» ; Œillettes, 23 »» 29 75 ; Cameline, 17 »» 18 50.

BERGUES, marché du 3 fév. — Blé nouveau, »» »» Blé froment, 19 79; Blé roux, 16 75; Blé, 1re qualité, 20 61; Blé, 3e qualité, 17 99; Seigle, — — Orge, 13 09; Avoine, 10 01; Fèves, 19 37; Haricots, 23 20; Pois jaunes; — — Pois bleus, 16 91; Vesces, — —Œillette, — — Caméline, — — Graine de lin. — — Colza d'hiver, — — Pommes de terre, 07 83; Fromage vieux 93 42; Beurre en bloc, 1re q 3 45; Idem, 2e q. 3 03; Idem, 3e q. ; 2 70 Beurre, le kil., en pièce, 2 95 Œufs, le cent., 11 30; Lin, le demi kilo, 2 07.

BERGUES, marché aux porcs du 3 fév. 139 porcs.— Prix moyen du kil., 0 fr. 99 Poids moyen, 130 kil.

Marché de Wormhout du 7 fév.

Blé. . . .	20 51	Haricots.	.. .. ..
Blé 1re qua.	21 67	Pois.	.. .. ..
Blé 2e qua.	20	Caméline	.. .. ..
Fèves.	.. .. ..	Pommes de t.	.. .. ..
Grai. de lin	.. .. ..	Beur. en bl.	
Colza	.. .. ..	(kilog)	.. 3 30 ..
Avoine	.. .. ..	Lin (kil. 1/2).	.. .. ..

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois			Escompte.
Amsterdam.	206 1/2	206 3/4	4 0/0
Allemagne	122 3/8	122 5/8	4 0/0
Trieste	210	212	4 0/0
Vienne	210	212	4 0/0
Lisbonne	543	545	4 0/0
Madrid	485	487	4 0/0
Saint-Pétersbourg	233	235	4 0/0
à courte échéance			
Amsterdam.	206 5/8	206 5/8	4 0/0
Allemagne	122	122 1/4	4 0/0
Trieste	211	213	4 0/0
Vienne	211	213	4 0/0
Lisbonne	544	546	4 0/0
Madrid	485	487	4 0/0
Saint-Pétersbourg.	233	235	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

à trois mois			
Londres	25 19 1/2 à 25 24	p.	— 3 0/0
Belgique	1/16 p. à 1/16 p.		3 1/2
Italie	09 1/2 p. à 09 3/4 p.		4 1/2
à courte échéance			
Londres	25 19 p. à 25 24 1/2	p.	— 3 0/0
Belgique.	1/8 p. à 1/8 p.		— 3 1/2
Italie.	09 1/4 p. à 10 p.		— 4 0/0

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4.000.000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 7 février

En l'absence d'affaires de spéculation, ce sont les demandes du comptant qui établissent les cours: aussi constatons-nous la plus grande fermeté sur les rentes françaises.

Le 5 0/0 seul est un peu lourd à 113.02.

Par contre le 3 0/0 amortissable monte à 80.45, tandis que le 3 0/0 ancien reste immobile à 77.50.

L'arbitrage que nous avons conseillé, donne déjà un bénéfice qui tend à augmenter chaque jour: il peut encore se pratiquer dans des conditions favorables.

Les fonds étrangers restent à peu près aux mêmes cours.

Les demandes continuent sur les obligations de Cuba.

Il y a plus d'un arbitrage à faire en leur faveur, arbitrages qui nous indiquerons.

Les Sociétés de crédit sont fermes :

La Banque française italienne cote 440; c'est un cours qui sera bientôt dépassé ; nos informations nous permettent de l'affirmer.

RENSEIGNEMENTS. — *Omnibus de Paris.* Les recettes de la 4e semaine se sont ressenties des rigueurs de la saison; le produit moyen par journée de voiture a été inférieur à celui de 1878, de 30.07 pour les omnibus et de 71.75 pour les Tramways.

Le déficit des 4 premières semaines de 1879, comparativement à 1878 a été, par journée de voiture, de 16.53 pour les omnibus et de 40.39 pour les Tramways.

Adresser les demandes de renseignements, ordres de Bourse, coupons à encaisser etc. à la *Banque nationale.*

Bilan de la Banque de France

Le jeudi 6 février 1879, au matin

ACTIF

Argent monnayé et lingots	2,032.779.969 08
Effets échus hier à recevoir	1.452.781 08
Portefeuille de Paris : Commerce.	196.795.076 22
Bons du Trésor	64.861.750 ..
Portefeuille des succursales :	324.103.594 ..
Avances sur lingots et monnaies.	60.586.690 ..
Avances sur effets publics français.	62.333.000 ..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	23.711.200 ..
Avances sur obligations du Crédit foncier.	19.367.700 ..
Avances à l'Etat	60.000.000 ..
Rente de la réserve	12.980.750 14
Rentes disponibles.	81.970.823 79
Rentes immobilisées	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque.	4.000.000 ..
Immeubles des succursales.	5.940.515 ..
Dépenses d'administration	333.350 44
Emploi de la réserve spéciale.	16.300.000 ..
Divers	31.742.558 44
	3.067.561.657 79

PASSIF

Capital de la Banque.	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserves mobilières	22.105.750 14
Réserve immobilière	4.000.000 ..
Réserve spéciale.	10.300.000 ..
Billets au porteur en circulation.	2.214.589.335 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées.	5.510.596 73
Billets à ordre et récépissés	47 63..905 76
Comptes courants du Trésor	128.654.260 66
Comptes courants	385.545.822 08
Dividentes à payer	3.452.455 ..
Effets non disponibles.	5 052.291 89
Escomptes et intérêts divers	2.736.444 51
Réescompte du dernier semestre	1.291.744 93
Réserve pour effets en souffrance.	2.224.365 58
Divers.	13.713.655 87
	3.067.561.657 79

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur de la Banque de France,

DENORMANDIE.

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Encaisse	6.200.000

DIMINUTION

Portefeuille	99.800.000
Circulation des billets	46.400.000
Compte courant du Trésor	22.900.000
Comptes courants particuliers	12.400.000

Dans le traitement des affections de poitrine telles que rhumes, irritation de la gorge ou de la poitrine, *grippes, bronchites*, etc... les médecins recommandent l'usage du **Sirop pectoral** et de la **Pâte pectorale de Pierre Lamouroux.** Ces produits se trouvent en dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

Se méfier des contrefaçons et exiger la signature. 17469—1736—202

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176, rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant *et à* Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**

Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main, *Espèces contre titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres. Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages. Souscriptions sans frais *à tous les emprunts*, **encaissement gratuit de tous les Coupons.**

AFFECTIONS DE POITRINE

Leur nature, leur cause, des divers moyens proposés pour les combattre.

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, les plus nombreuses sont, sans contredit, les affections de poitrine; caractérisées en général par l'inflammation des membranes muqueuses, avec sécrétions, plus ou moins abondantes, ces maladies règnent plus particulièrement pendant l'hiver, en automne, époques où la température éprouve de brusques variations.

Parmi les causes qui paraissent les développer, nous citerons la vieillesse, l'enfance, surtout pendant le travail de la dentition, une constitution faible, une vie sédentaire, d'où résulte une susceptibilité plus ou moins vive aux impressions du chaud et du froid, et souvent aussi la négligence que l'on apporte à *traiter un simple rhume.*

Pour